

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE
INTERCOMMUNAL (RPI) RONTIGNON-NARCASTET
LUNDI 6 NOVEMBRE 2023, 18H**

Étaient présents

Les parents d'élèves délégués : Mmes Laroche, Laquière et Godard pour l'école de Rontignon,
Mmes Fintoni et Rodrigues, pour l'école de Narcastet.

Pour la municipalité de Narcastet ... : M. Faux

Pour la municipalité de Rontignon : M. Dudret, Mme Del-Regno

Les enseignants : Mmes Orine, Tadili, Monier et Touyarou pour l'école de Narcastet,
Mmes Barrière, Riutort et Lapuyade pour l'école de Rontignon ;

Un tour de table est réalisé pour que les membres du conseil se présentent.

Excusés : M Casana (IEN), Mme Molesin (mairie de Narcastet),

Mmes Bonhomme, Gentillet et Roverso (représentantes des parents d'élèves).

1. Fusion des conseils d'école :

Dans un souci de continuité pédagogique et d'organisation au sein du regroupement pédagogique intercommunal (RPI), il est proposé aux conseils d'école de Rontignon et Narcastet de fusionner.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Élection des représentants des parents d'élèves, vote du mode de scrutin pour l'année 2024-2025

Pour l'année 2023-2024 à l'école de Rontignon ont été élues Mmes Laroche Amandine, Laquière Pauline, Godard Pauline et Roverso Mélanie.

Pour l'année 2023-2024 à l'école de Narcastet ont été élues Mmes Rodrigues Marie-Flore, Fintoni Adeline, Gentillet Marie-Line et Bonhomme Morgane.

Dorénavant, le vote électronique pour élire les représentants des parents d'élèves au conseil d'école est accepté comme une deuxième modalité de vote par correspondance. Le vote pourra donc s'effectuer soit uniquement par correspondance soit selon deux modalités (sous enveloppe et de manière électronique).

L'organisation du vote électronique se fait sur décision du directeur d'école après consultation du conseil d'école dans le 1^{er} degré. Les directeurs se tourneront alors vers la mairie pour financer l'application de vote.

Car en effet, le ministère ne fournira pas une application interne et gratuite. Il mettra à disposition une liste de fournisseurs extérieurs auprès desquels il faudra acheter cette application. Le coût reviendra donc aux collectivités locales (les communes pour les écoles). Ces applications de vote pourraient coûter de 1 000 à 3 000€/an pour une commune.

Si d'ici la rentrée 2024 l'application devenait gratuite, les directrices souhaitent pouvoir l'utiliser. Si cette application n'est pas gratuite, le vote par correspondance sera le seul moyen proposé lors des élections.

Cette proposition doit être votée en conseil d'école.

Vote : Proposition acceptée à l'unanimité.

3. Effectifs, répartition et organisation des classes

A. Effectifs 2023-2024 :

PS	MS	GS	CP
1 TPS + 14 PS	13	21	16
CE1	CE2	CM1	CM2
18	12	19	13

B. Répartition des enfants à ce jour :

127 élèves sont scolarisés sur le regroupement pédagogique intercommunal (RPI) soit une moyenne de 21,16 élèves par classe.

Les enfants du cycle 1 et les CP sont à l'école de Rontignon (soit 65 enfants).

Les enfants du CE1 au CM2 sont à l'école de Narcastet (soit 62 enfants).

Organisation des classes :

- Rontignon
 - Mme Barrière (classe TPS/PS/GS) : 1 TPS/ 5 PS/ 17 GS : 23 élèves
 - Mme Lapuyade (classe PS/MS): 9 PS / 13 MS : 22 élèves
 - Mme Riutort (classe GS/CP) : 4 GS/ 16 CP : 20 élèves
- Narcastet
 - Mme Orine (classe CE1) : 18 CE1 : 18 élèves
 - Mme Touyarou (classe CE2/CM1) : 12 CE2/10 CM1 : 22 élèves
 - Mme Pitaval (classe CM1/CM2) : 9 CM1 / 13 CM2 : 22 élèves

4. Accueil des TPS, effectifs prévisionnels rentrée scolaire 2023-2024

A. Accueil des TPS :

À ce jour, aucune demande d'accueil de TPS n'a été faite.

B. Prévisionnel rentrée 2024/2025 :

L'Inspection Académique va demander aux directrices les prévisions d'effectifs pour la fin du mois de novembre.

Naissances sur les communes :

- 2021 :
Narcastet : 3 - Rontignon : 8 soit un total de 11 enfants

13 élèves de CM2 quitteront le RPI, 11 PS pourraient entrer dans le RPI.

Effectif prévisionnel du RPI à la rentrée 2024 :

PS	MS	GS	CP
12	14	13	21
CE1	CE2	CM1	CM2
16	18	12	19

Total Rontignon : 60 (moyenne : 20 par classe)

Total Narcastet : 65 (moyenne : 21,66 par classe)

Total RPI : 125 soit une moyenne de 20,83 par classe.

Toutes les personnes concernées sont invitées à se présenter le plus tôt possible afin d'anticiper d'éventuelles modifications dans ces prévisions.

5. Vote du règlement intérieur 2023-2024

Insertion d'une disposition relative au harcèlement scolaire dans le préambule du règlement intérieur des écoles

Le droit de poursuivre une scolarité sans harcèlement constitue une composante du droit à l'éducation : aucun élève ne doit subir de faits de harcèlement résultant de propos ou comportements commis au sein ou à l'extérieur de l'école ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de dégrader ses conditions d'apprentissage.

Le harcèlement scolaire est susceptible d'engager la responsabilité civile des représentants légaux du mineur auteur de cet acte.

Il est également susceptible de constituer un délit qui engage la responsabilité pénale de son auteur qu'il soit mineur ou majeur, en application de la loi n° 2022-299 du 2 mars 2022 visant à combattre le harcèlement scolaire.

L'école prend les mesures appropriées visant à lutter contre le harcèlement dans le cadre scolaire. A cet effet, les lignes directrices et les procédures destinées à la prévention, à la détection et au traitement des faits constitutifs du harcèlement scolaire, font l'objet d'une présentation en conseil d'école.

Chaque année, l'école, délivre une information à destination des élèves et des parents d'élèves pour prévenir le harcèlement et le cyberharcèlement.

Modification du point 4.1 :

L'accès à l'école de Rontignon. Tous les élèves fréquentant l'école de Rontignon utiliseront exclusivement l'accès principal de l'école pour y pénétrer (portillon équipé d'un portier situé dans la clôture le long du foyer).

Vote du règlement

- Modification du préambule
- Modification du point 4.1

Vote de ces deux modifications à l'unanimité

6. Actualisation des PPMS

Deux PPMS sont établis pour chaque école :

- PPMS risques majeurs (pour nos communes les risques sont : séismes, tempêtes, transport de matières dangereuses pour les deux écoles, et inondation pour l'école de Rontignon). Les procédures n'ont pas changé.
- PPMS risques intrusion/attentat. Suite à l'attaque à caractère terroriste qui s'est produite à Arras le 13 octobre 2023, la Première ministre, Élisabeth Borne, a décidé d'élever la posture du plan Vigipirate sur l'ensemble du territoire national au niveau « Urgence attentat ».

Plusieurs exercices sont à réaliser dans chaque école :

- attentat intrusion : confinement ou fuite
- incendie / séisme (point de rassemblement hors de l'école)
- tempête / transport de matières dangereuses : confinement dans la salle de restauration à Narcastet, et à Rontignon (à établir avec l'Equipe Mobile de Sécurité le vendredi 17 novembre).

7. Le point financier : Présentation des bilans des comptes des coopératives scolaires pour l'année 2022-2023

Ils sont consultables à l'école par toutes les personnes faisant partie de la communauté éducative de l'école.

8. Projets pédagogiques 2023-2024 :

En annexe.

9. Points Mairie de Rontignon :

- Connaissance par la mairie de l'absence du personnel enseignant.

Les services de la mairie expriment le souhait d'être informés de l'absence du personnel enseignant même si cette absence est de courte durée. Le bon fonctionnement de l'école est le fruit de la collaboration éclairée entre les acteurs impliqués dans l'éducation et la socialisation des enfants : parents, enseignants, élus et services administratifs et techniques de la commune. L'enjeu scolaire dépasse le seul cadre de la réglementation et de la législation. Il s'inscrit dans un cadre relationnel permanent avec un sens de la responsabilité largement partagé avec les enseignants et les familles.

Ainsi, la connaissance de l'absence d'un personnel enseignant participe-t-elle à la sérénité de la gestion scolaire au regard des compétences communales et notamment de l'emploi du personnel communal mis à la disposition de l'Éducation Nationale.

Après concertation avec l'Inspecteur, les directrices souhaitent apporter les précisions suivantes : en cas d'absence, les enseignantes doivent en informer leur hiérarchie pour prévoir le remplacement. Elles ne sont pas tenues d'en informer la mairie.

Quant à la directrice, elle n'est pas non plus obligée de porter à la connaissance de la mairie son absence. Cependant, étant dans un petit village, et afin de maintenir un travail conjoint avec la collectivité, et si cela devait se reproduire, elle en aviserait le secrétariat.

- Modification de la tarification des repas de la cantine scolaire à compter du 1^{er} octobre 2023.

Le conseil d'administration de la société publique locale (SPL) Pau-Béarn-Pyrénées restauration a délibéré le 6 juin 2023 pour fixer les tarifs de la restauration scolaire qui sont mis en œuvre depuis le 1^{er} octobre 2023. Ainsi, le repas scolaire enfant passe de 3,51 € TTC à 3,64 € TTC alors que celui du repas scolaire adulte passe de 4,03 € TTC à 4,17 € TTC.

Malgré cette augmentation, la commune de Rontignon (délibération n° 05-08-2023 du 3 octobre 2022) a décidé de maintenir la facturation du service de restauration à 3,80 € pour les enfants. La prestation au profit des adultes est portée à 4,20 €.

10. Points parents

- Pour l'école de Rontignon : Les parents souhaitent la mise en place d'un panneau d'affichage à l'entrée de l'école au portail. L'endroit idéal serait sous le petit préau à l'ancienne entrée de l'école. Monsieur le maire est favorable à cette demande.
- Pour l'école de Narcastet : Remerciement des parents d'élèves concernant l'achat par la mairie de nombreux jeux pour la garderie.
- Point rajouté par des parents d'élèves de Rontignon pendant les vacances de Toussaint et donc non mis à l'ordre du jour. Plusieurs parents demandent s'il est possible de réorganiser le carnaval ensemble sur les deux écoles comme cela se faisait auparavant. Cette question sera discutée en conseil des maîtres.

11. Programme Phare

Nous avons re-signé notre engagement au programme pHARe. Les enseignantes mettront en place dans leurs classes des séances adaptées à partir du CP.

12. Manifestations

- Célébration du 11 novembre : la cérémonie du 11 novembre est maintenue et se déroulera à Narcastet à 11h30. Les enfants des deux écoles interpréteront un chant « Hymne à la fraternité » sur l'air de la 9^e symphonie de Beethoven.

- Goûters de Noël : proposition de les maintenir par classe sans la participation des parents à Rontignon. Vendredi 22 décembre.

La commission vie locale organise un marché de Noël à Rontignon le vendredi 8 décembre. Les familles seront invitées à venir. Les enfants de la Petite Section au CP interpréteront des chants de Noël.

Le périscolaire de Narcastet organise un spectacle le jeudi 21 décembre de 16 heures 30 à 18h30. Le spectacle organisé par Solène sera suivi du goûter de Noël des enfants financé par la Mairie de Narcastet et d'un moment de convivialité avec les parents d'élèves organisé par l'APE.

- Carnaval pour l'école de Rontignon: oui si c'est possible après les vacances de février.

Proposition de date : vendredi 8 mars avec possibilité de reporter au 15 mars.

Date à voir en conseil des maîtres.

- Fête des écoles : proposition de date : le vendredi 21 juin ?

Séance levée à 20h00.

Projets à l'école de Rontignon

♣ Échecs :

Comme tous les ans, les élèves de la grande section au CP ont participé à 6 séances d'1h d'apprentissage au jeu d'échecs, avec un intervenant, Samy, animateur de l'Association "Ecole d'Echecs du Béarn".

Cela a permis de développer la motivation, la concentration des élèves, d'encourager leur esprit d'autonomie et d'initiative et d'installer un environnement favorable à l'apprentissage. Un tournoi a été organisé le 15 octobre 2023 au foyer de Narcastet.

♣ **Projet Chorale de Noël** : Les élèves de PS, MS, GS et CP du RPI préparent 3 chants pour leur participation au marché de Noël de la commune de Rontignon qui aura lieu le vendredi 8 décembre à partir de 18h30 à la salle des sports.

♣ **Projet Danse** :

Sara Frossard, professeur de danse contemporaine interviendra dans les 3 classes pendant 7 séances à raison d'une heure par semaine par classe au mois de mai/juin. Il y aura certainement 2 séances par semaine.

♣ **Natation** :

Les élèves de Rontignon se rendront à la piscine de Nay, sur la période allant du 25 mars au 17 mai 2024, soit 10 séances.

Les horaires :

- Le lundi de 14h45 à 15h25
- Le jeudi de 10h30 à 11h10

♣ **Projet « Jardin à l'école »**,

Cette année, nous allons poursuivre notre travail dans le jardin.

Des sorties à la journée seront prévues :

Pour commencer l'année, les 3 classes sont allées au CLAB à Assat le jeudi 5 octobre. Nous avons pu observer le même jardin mais à une saison différente.

Nous avons participé à 4 ateliers :

- * visite du jardin à l'automne
- * les amis du jardinier
- * Land'Art
- * la saisonnalité des fruits et légumes

Nous souhaiterions aussi retourner voir les serres de Rontignon, nous allons reprendre contact avec les personnes concernées directement.

✚ Projet "Vélo" : le partenariat avec l'école de VTT va être poursuivi. Comme les années passées, toutes les classes, de la PS au CP, vont bénéficier d'une intervention vélo afin de commencer à acquérir les compétences du « Savoir rouler » à valider en fin de cycle 3. Une sortie vélo sera prévue à la fin de l'année, certainement le jeudi 4 juillet.

✚ Sorties Cinéma : cette année, nous avons décidé d'aller plusieurs fois au cinéma.

*le mardi 5 décembre, film « L'incroyable Noël de Shaun le mouton » à 9h30.

*le lundi 8 janvier 2024, film « Ernest et Célestine en hiver » à 9h30

*le mardi 30 avril pour un ciné concert, « Rock this town », à 10h30.

✚ 1,2,3 Pestacles ! Nous venons de prendre connaissance du programme, nous allons décider si nous y allons ou pas dans les prochains jours.

✚ Créalbum (GS-CP) en partenariat avec l'école de Narcastet. Poursuite du travail entamé l'année dernière avec la classe de CE1 de Mme Orine.

Chaque classe écrit un épisode, crée le texte et les illustrations. A la fin de l'année, l'OCCE se charge d'imprimer et de relier un exemplaire de l'album créé pour chaque élève des classes participantes.

✚ "Chant et EPS" : un répertoire de 10 chansons sera préparé par les classes participantes. Celles-ci seront regroupées par secteur pour la restitution sous forme d'un spectacle mêlant chant choral et prestations sportives. La préparation est sur le même modèle que "Jazz in school" : préparation du répertoire en classe, répétitions lors de regroupements avec d'autres classes et représentation ouverte aux familles en fin d'année. Les chants choisis ont été présentés aux enseignants lors d'une formation le mercredi 18 octobre. Les enfants n'ont donc pas encore commencé les apprendre. La date du spectacle final n'est pas encore fixée.

Certains de ces projets sont gratuits, les autres nécessitent des financements. Nous sommes en train d'établir le budget prévisionnel. Les mairies, les coopératives, l'APE permettent de financer en grande partie ces projets.

Nous remercions très sincèrement tous ces acteurs de la vie de l'école pour ces participations financières.

Projets pédagogiques 2023-2024

Projets communs au RPI :

Échecs :

Tous les élèves de la grande section au CM2 ont participé à 6 séances d'1h d'apprentissage au jeu d'échecs, avec un intervenant, Samy, animateur de l'Association "Ecole d'Echecs du Béarn". Cela a permis de développer la motivation, la concentration des élèves, d'encourager leur esprit d'autonomie et d'initiative et d'installer un environnement favorable à l'apprentissage. Un tournoi a été organisé le 15 octobre 2023 au foyer de Narcastet.

Natation :

Les élèves de Narcastet se rendront à la piscine de Nay, sur la période allant du 29 janvier au 22 mars 2023, soit 10 séances. Cela concerne les classes de CE1 et de CE2-CM1.

- Le lundi de 9h45 à 10h25
- Le jeudi de 14h45 à 15h25

Les élèves de GS et de CP de l'école de Rontignon se rendront à la piscine de Nay, sur la période du 25 mars au 17 mai 2023, soit 10 séances.

- Le lundi de 14h45 à 15h25
- Le jeudi de 10h30 à 11h10

Les séances se déroulent sur le temps scolaire et font partie des enseignements obligatoires.

Projets à l'école de Narcastet

Echecs pour tous (voir ci-dessus)

Natation pour les classes de CE1 et de CE2-CM1 (voir ci-dessus)

Rugby : Les 3 classes participeront à des séances de balle ovale, rugby touché avec des entraîneurs de la Section Paloise. Les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 sont inscrites à une rencontre.

Les enfants danseurs pour les classes de CE1 et de CE2-CM1

Jazz in school : Répétition dans l'année de 10 chants. Concert avec d'autres écoles au Zénith de Pau le troisième week-end de juin.

Percussions : projet **Voyage en percussions** avec le GAM, école de musique à Pau.

5 ateliers d'1 heure pour chacune des 3 classes en demi-groupe.

1 séance de découverte

4 séances de création autour de la percussion instrumentale et corporelle

Restitution lors de la fête des écoles de RPI

Spectacles :

- 1,2,3 Savane le 15 septembre pour les classes de CE1 et de CE2-CM1
- spectacle à Lagos sur le Québec le 15 décembre pour les classes de CE1 et de CE2-CM1 (financé par la Com des Communes de Nay)
- La tête ailleurs le mardi 16 janvier pour les CM1-CM2.

Dessin contre la faim : les élèves des classes de CE1 et de CE2-CM1 vont participer à ce projet pédagogique et découvrir le quotidien de familles au Cameroun. Ils vont ensuite découvrir des techniques artistiques et les utiliser pour créer des cartes postales. Elles seront échangées contre des dons que nous adresserons à Action contre la faim.

Interventions dans les classe d'élèves infirmières et infirmiers dans le cadre de leur service sanitaire sur le thème des **émotions** en CE1, et en **éducation sexuelle** en CM1-CM2.

1. Projets spécifiques à la classe de CP-CE1

Danse : 7 séances de danse le vendredi entre les vacances d'automne et celles de Noël, avec Véronique.

Orientation : rencontre Orientation à Pau après un cycle d'apprentissage à l'école.

2. Projets spécifiques à la classe de CE2- CM1

3 interventions de l'association Ecocène : L'eau d'ici

Ce projet financé par la Communauté de Communes de Nay a pour objectif de familiariser les enfants aux nouveaux enjeux de l'eau dans un contexte de changement climatique et de préservation de la biodiversité.

Une intervention a déjà eu lieu en classe. 1 sortie est prévue à la saligue de Baudreix. La dernière intervention aura lieu en classe également.

3. Projets spécifiques à la classe de CM1-CM2

Cross du collège, le mardi 17 octobre 2023

Ekiden, le vendredi 10 novembre 2023

Certains de ces projets sont gratuits, les autres nécessitent des financements. Nous sommes en train d'établir le budget prévisionnel. Les mairies, les coopératives, l'APE permettent de financer en grande partie ces projets. Une participation des familles sera demandée en début d'année 2024 pour compléter si nécessaire.